

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



SYNDICAT
d'EAU de l'Anjou

PRÉSERVONS
NOS RESSOURCES

ÉDITO

Élu président à l'occasion du comité syndical du 29 mai 2026, c'est avec plaisir et fierté que je vous partage ce rapport d'activité 2025.

Du changement... dans la continuité

Je commence par rappeler que l'eau potable est gérée par vos élus locaux. Nous sommes désignés par les intercommunalités pour former le comité syndical qui comporte 27 membres. Réunis, nous avons renouvelé notre objectif de « **fournir une eau potable de qualité aux usagers de notre territoire, au juste prix, issue d'une gestion raisonnée et solidaire** ».

Membre fondateur du Syndicat d'Eau de l'Anjou, je suis témoin de la pertinence du choix fait à l'époque de créer un grand syndicat pour produire notre eau potable et préserver la ressource. Nous sommes ensemble pour gérer **un grand espace de solidarité** et sommes plus forts pour aborder les défis à venir.

Cette année 2026, nous avons vécu des crues, la sécheresse, la canicule et des feux extrêmes. Cela nous rappelle l'impérieuse nécessité d'une transition écologique pour **nous adapter au nouveau climat** et vivre dans des conditions soutenables.

Toujours mieux structuré pour agir

Avec vous, nous portons l'importance d'un **partage responsable de l'eau** entre tous les usages et travaillons le plus en amont possible pour **protéger et gérer la ressource**. Notre maturité nous a permis de renforcer notre action avec le développement d'un **service interne** dédié à nos actions sur les captages.

Mieux agir passe aussi par des équipements plus performants. Sur ce point, l'année 2025 a été dynamique avec le démarrage des études et des travaux : **nouveau bâtiment d'exploitation et nouvelle usine de production d'eau potable** pour la Régie à Saint-Georges-sur-Loire, **nouveau siège administratif** au sein du Villages des Syndicat à Écouflant.

À travers ce rapport, vous pourrez mesurer l'étendue du travail accompli cette année encore. Je vous en souhaite une bonne lecture et reste à votre écoute si besoin.



Étienne Glémot
Président du Syndicat
d'Eau de l'Anjou

SOMMAIRE

UN ACTEUR MAJEUR DU CYCLE DE L'EAU

- 5 Un territoire vaste
- 6 Des agents engagés pour le service public de l'eau
- 7 Un budget maîtrisé et transparent
- 8 Le Syndicat opère sa transformation numérique
- 9 Une année riche en événements
- 10 39^{ème} congrès AMORCE : l'Anjou au coeur de la transition écologique
- 11 Nouveau site Internet

GARANT D'UNE EXPLOITATION PÉRENNE ET ÉCONOMIQUEMENT SOUTENABLE

- 13 Patrimoine
- 14 Une exploitation performante
- 15 Actualités de l'exploitation en 2025
- 17 Une harmonisation du prix de l'eau plus solidaire

BÂTISSEUR SOLIDAIRE ET ENGAGÉ POUR L'AVENIR

- 18 Renforcer et sécuriser la distribution d'eau
 - 19 Ouvrages de stockage et production d'eau potable : anticiper les besoins et sécuriser le patrimoine
 - 21 Engagement international
 - 22 La préservation de la ressource au cœur des préoccupations
 - 23 Un contrôle strict pour une eau de consommation de qualité
 - 24 Des actions pour sécuriser la productivité des captages
 - 25 Un plan d'actions pour préserver la ressource en eau
- 

UN ACTEUR MAJEUR DU CYCLE DE L'EAU

UN TERRITOIRE VASTE

Le Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA), est un syndicat mixte créé le 1^{er} janvier 2018. Il est composé de 4 communautés de communes :

- Anjou Bleu Communauté (CCABC)
- Vallées du Haut-Anjou (CCVHA)
- Anjou Loir et Sarthe (CCALS)
- Loire Layon Aubance (CCLLA).

Le SEA gère l'intégralité de la compétence eau, de la protection des captages, la production, le stockage et la distribution d'eau potable sur le périmètre de ces 4 communautés de communes, ce qui représente un tiers de la superficie du département de Maine-et-Loire. Le territoire du SEA couvre 62 communes, soit 157 000 habitants.

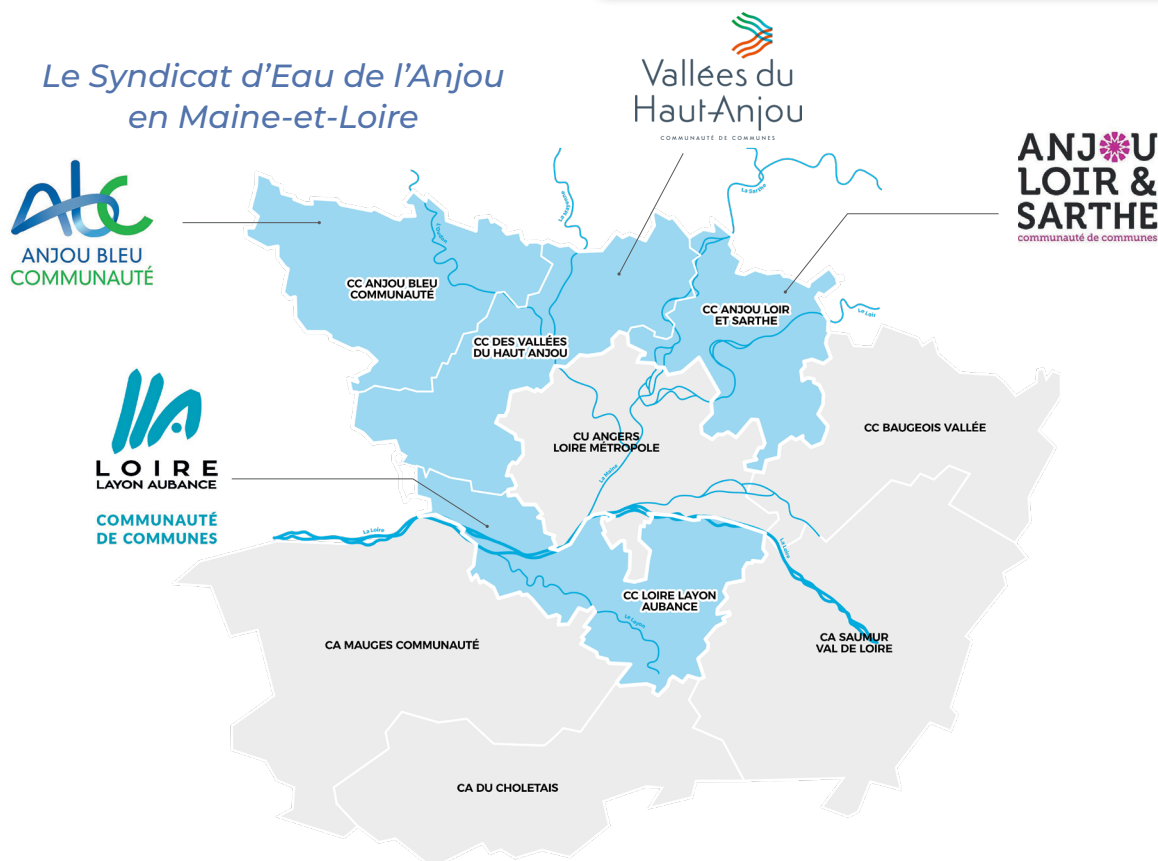
En 2025, on compte sur le territoire 75 456 abonnés, soit une progression de +0,9%.

Le Syndicat d'Eau de l'Anjou est administré par un Comité Syndical.

Ce comité, installé de 2020 à 2026, est composé de 18 membres titulaires désignés par les conseils communautaires des communautés de communes membres.

Bureau 2020-2026

- Thierry Gallard - Président
- Jean-Philippe Guilleux - 1^{er} Vice-président
- Etienne Glémot - 2^e Vice-président
- Gilles Grimaud - 3^e Vice-président
- David Rigaud - 4^e Vice-président
- Yves Mary (CCABC)
- Noël Cherbonnier (CCALS)
- Arnaud Bureau (CCVHA)
- Marc Schmitter (CCLLA)



DES AGENTS ENGAGÉS POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Une année de transition pour la régie

Le fonctionnement de la régie a connu une période de transition entre le départ de son directeur en novembre 2024, et le recrutement de son successeur fin 2025.

Afin d'assurer une continuité du pilotage et l'animation des projets, les équipes du service ont su faire preuve pendant plusieurs mois d'adaptabilité, d'autonomie et d'engagement avec l'appui des membres de la direction.

En parallèle, l'équipe du service clientèle a été renforcée avec le recours à des contrats de travail temporaires dont les missions étaient ciblées sur le traitement des réclamations et les sollicitations des usagers. Cette organisation a permis aux chargées de clientèle de se concentrer davantage sur la facturation afin d'en maintenir le calendrier prévisionnel.

Au 31 décembre 2025, le Syndicat d'Eau de l'Anjou comptait 39 agents, dont 2 postes en CDD, ainsi qu'un alternant.

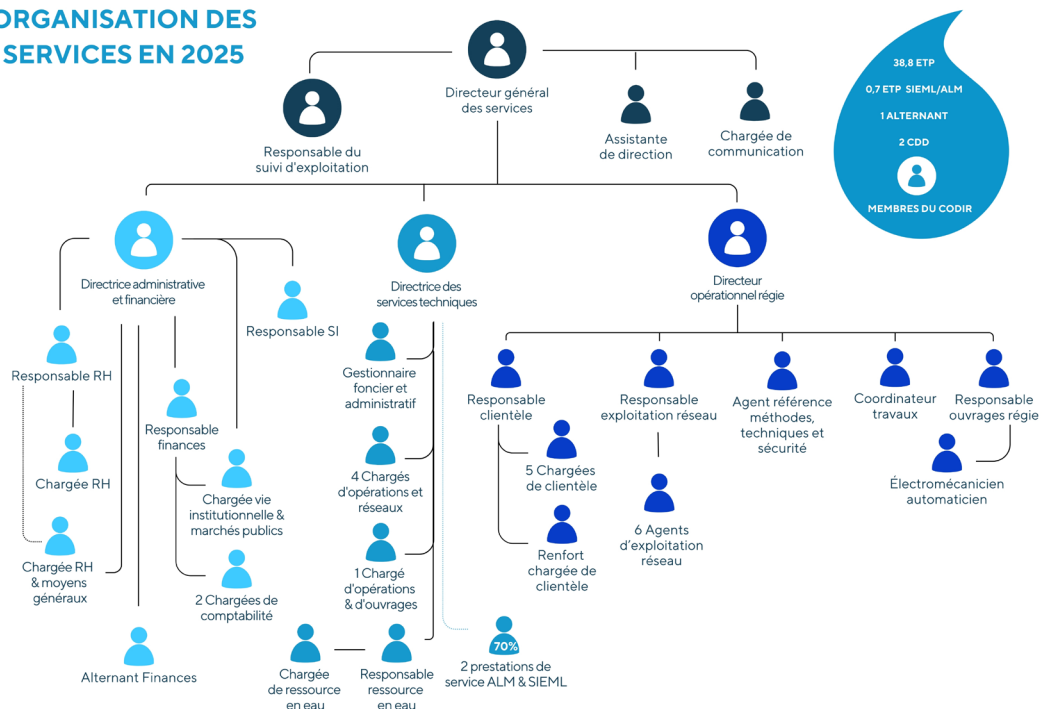
Structuration du service RH

Au cours des dernières années, le service ressources humaines a été progressivement renforcé grâce à l'appui successif de deux personnes en CDD et de deux alternants. Cette dynamique s'est poursuivie avec la création d'un poste de chargé de ressources humaines en CDI, pourvu en fin d'année 2025. Avec deux personnes en CDI, le service dispose désormais de bases plus solides pour stabiliser son fonctionnement, consolider ses compétences et renforcer l'accompagnement des équipes ainsi que le suivi des projets à venir.

Évolution du dispositif d'astreintes

En 2025, à la demande des équipes, une réflexion a été engagée sur les conditions de réalisation de l'astreinte. Les échanges constructifs ont permis d'identifier des mesures concrètes pour faciliter l'articulation avec la vie personnelle, limiter l'impact sur les équipes mobilisées et mieux reconnaître l'engagement associé à ces missions. Des évolutions du dispositif d'astreinte entreront en vigueur dès 2026.

ORGANISATION DES SERVICES EN 2025



UN BUDGET MAÎTRISÉ ET TRANSPARENT

Cap sur l'avenir : le Syndicat accélère ses investissements

Le montant des recettes de vente d'eau représente toujours plus de 80% des recettes d'exploitation du Syndicat.

Les dépenses d'exploitation progressent de 11% et les charges de personnel sont stables par rapport à 2024. Les intérêts de la dette sont également en diminution pour cet exercice 2025. L'épargne dégagée sur 2025 permet d'assurer un bon niveau d'autofinancement des investissements et de reconstituer des réserves pour les investissements futurs.

En 2025, c'est plus de 12 M€ qui ont été investis par le Syndicat soit près de 1,5 fois le montant des investissements réalisés en 2024. L'année a été marquée par une accélération des dépenses de renouvellement du réseau pour maintenir le cap fixé, représentant plus de 61% du montant total des investissements de l'année. Une enveloppe «sécurisation» à hauteur de 3M€ a été mobilisée pour les dépenses liées au démarrage de la construction de la nouvelle usine de production d'eau potable à Saint-Georges-sur-Loire.

La réalisation de ces investissements a été autofinancée à hauteur de 67% et a nécessité l'octroi d'un emprunt de 4M€ entièrement fléché sur la nouvelle usine.

Synthèse et principaux indicateurs budgétaires

EXPLOITATION

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2025	MONTANT
Produits d'exploitation	16 853 265 €
Vente d'eau aux abonnés	13 719 946 €
Vente d'eau en gros / Hors SEA	387 826 €
Travaux de raccordement	243 782 €
Autres recettes	2 501 711 €
Charges / dépenses d'exploitation	6 694 242 €
Achat d'eau en gros / Hors SEA	383 388 €
Autres dépenses de fonctionnement	4 072 128 €
Charges de personnel	2 088 767 €
Intérêts de la dette	149 959 €
Résultat d'exploitation = Épargne brute	10 159 023 €

INVESTISSEMENT

ÉPARGNE BRUTE	10 159 023 €
Remboursement (capital) des emprunts en cours	861 726 €
Épargne nette dégagée	9 297 297 €
Dépenses d'investissement	12 213 078 €
Recettes d'investissement	198 787 €
Besoin de financement	12 014 292 €
Épargne nette utilisée	9 297 297 €
Emprunt	4 000 000 €
Excédent de financement mis en réserve	1 283 005 €



permettent l'autofinancement des investissements du Syndicat
(renouvellement des ouvrages et des canalisations d'eau potable, etc.)

La contribution des abonnés : comprendre son utilité

Lorsque le Syndicat d'Eau de l'Anjou encaisse 100€



financent les dépenses d'exploitation du réseau,
(production, distribution, facturation)
l'ingénierie nécessaire à l'investissement
et le fonctionnement du Syndicat
(salaires, achats et charges)



financent le remboursement
des dettes

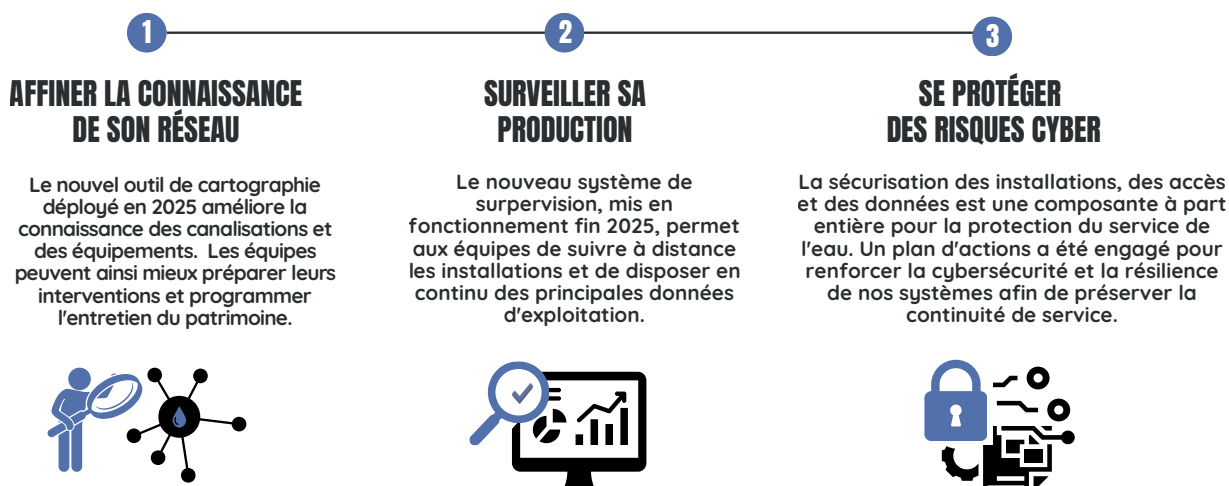
LE SYNDICAT OPÈRE SA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

En 2025, le déploiement du SDSI - Schéma Directeur des Systèmes d'Information - a connu une accélération avec l'investissement de près de 220 000 € pour la modernisation des outils de gestion du Syndicat et le renforcement de la surveillance de ses infrastructures (cartographie des réseaux, supervision des installations à distance, gestion de la maintenance, nouvelle agence en ligne pour les abonnés).

L'ambition numérique du Syndicat s'inscrit dans un programme d'actions plus vaste engagé de 2023 à 2027. Il prévoit un budget d'investissement total de plus de 1M€.

Le numérique constitue un véritable levier au service des métiers et des usagers, pour assurer un service public de l'eau toujours plus performant.

OBJECTIFS DU PLAN NUMÉRIQUE DU SYNDICAT



Coopérer plutôt que dupliquer

Dans une logique d'optimisation, le Syndicat d'Eau de l'Anjou a engagé en 2025 un partenariat avec le SIEM - Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire, afin de mutualiser les infrastructures de communication (réseau LoRaWAN) collectant les données des compteurs d'eau.

Cette mutualisation permet de collecter les informations sur des antennes partagées au sein de plusieurs communes de son exploitation directe en régie, en complément des dispositifs déjà en place sur les secteurs en délégation de service.

Cette coopération permet d'éviter la multiplication des antennes sur le territoire et constitue une action concrète pour optimiser les moyens engagés et améliorer collectivement le service rendu.

EN PERSPECTIVE

La transformation numérique accompagne aussi les grands projets immobiliers du Syndicat. La nouvelle usine, le futur site d'exploitation de la régie et le déménagement du siège au Village des Syndicats sont préparés en amont afin que les réseaux, les accès et les outils soient opérationnels au moment où les équipes en auront besoin.

Anticiper ces évolutions permet de penser dès aujourd'hui le Syndicat de demain.

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Journée Mondiale de l'Eau *Vendredi 21 mars*

La Journée Mondiale de l'Eau est une journée de sensibilisation à une gestion durable des ressources en eau. Elle est célébrée chaque année par le SEA, en partenariat avec un délégataire, à travers l'organisation de portes ouvertes d'une usine de production d'eau potable sur son territoire. En 2025, en partenariat avec SAUR, plusieurs dizaines de visiteurs ont pu découvrir l'usine de Chazé-Henry située au Nord-Ouest du territoire.



Fête de l'Eau *Lundi 7 juillet*

Pour la 4^{ème} année consécutive, nous avons accueilli la Fête de l'Eau, manifestation estivale gratuite, organisée par l'exploitant SAUR en collaboration avec notre Syndicat.

Cette fête est conçue comme un village pédagogique itinérant visant à sensibiliser petits et grands à la préservation de la ressource en eau et aux écogestes à travers des animations et stands pédagogiques. En 2025, les animations se sont déroulées sur la plage du Louet au Port Gogane à Rochefort-sur-Loire.



Journées Européennes du Patrimoine *Samedi 20 septembre*

Les Journées Européennes du Patrimoine ont pour objectif de promouvoir la richesse de notre patrimoine sous toutes ses formes au travers de rendez-vous inédits.

Pour la 2^{ème} année consécutive, le Syndicat d'Eau de l'Anjou a décidé de renouveler sa participation à l'événement en ouvrant les portes d'une usine de production d'eau potable, site habituellement fermé au public. C'est ainsi que le 20 septembre 2025, en partenariat avec l'exploitant VEOLIA, les visiteurs ont pu découvrir l'usine de La Chesnaie, située sur la commune de Brissac-Loire-Aubance. Cette visite guidée s'est conclue autour d'une dégustation d'eau, une expérience ludique visant à reconnaître l'eau produite sur le site parmi différentes eaux en bouteille.



39^{ÈME} CONGRÈS AMORCE : L'ANJOU AU COEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À l'initiative des trois syndicats que sont le **SIVERT de l'Anjou** - Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets, le **Siéml** - Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire et le **Syndicat d'Eau de l'Anjou**, le 39^{ème} congrès d'AMORCE a été accueilli à Angers du 15 au 17 octobre 2025, autour du thème : *" Transition écologique et énergétique : comment faire plus avec moins ? "*.

L' Association nationale AMORCE est le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des territoires dans les domaines de l'énergie, de la gestion des déchets et de l'eau.

Ce congrès, organisé chaque année dans une nouvelle ville en France, est le **rendez-vous majeur des acteurs publics et privés de la transition écologique**.

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire, cette édition a été co-organisée par trois syndicats publics de Maine-et-Loire embrassant les trois compétences d'AMORCE : eau, énergie et déchets. Cette organisation tripartite démontre la capacité des acteurs locaux à **cultiver le faire ensemble**.

Au total, le congrès a réuni près de 1 000 participants : élus, techniciens, entreprises, associations et représentants des institutions.

Pendant trois jours, les échanges, tables rondes et ateliers ont permis de partager des retours d'expérience et de réfléchir à des solutions concrètes fondées sur la sobriété, la mutualisation et l'innovation.

Le programme associait réflexions nationales et découvertes de réalisations angevines, avec notamment des visites de l'unité de valorisation énergétique Salamandre et de la zone ECOCIR, du CHU d'Angers ou encore de la station d'épuration de la Baumette, qui produit du biométhane.

Le congrès a également été l'occasion de faire découvrir les richesses patrimoniales et gastronomiques de l'Anjou, avec notamment la visite du château d'Angers, de la tapisserie de l'Apocalypse, ou encore de la distillerie Cointreau. Les repas élaborés à partir de produits locaux et une dégustation conviviale autour des fouées et des vins locaux ont complété cette immersion, reflétant l'art de vivre à l'angevine.

À travers cette édition, l'Anjou s'est affirmé comme un territoire engagé, démontrant que sobriété, performance et coopération sont des atouts pour accélérer la transition écologique et énergétique des territoires.



**Découvrez la retrospective
du congrès en vidéo !**



NOUVEAU SITE INTERNET

Le 1^{er} septembre 2025, le Syndicat d'Eau de l'Anjou a dévoilé son nouveau site Internet !

Projet majeur porté pendant près d'un an et demi, ce nouveau site conçu pour simplifier l'expérience utilisateur réunit tous les ingrédients d'un outil de service public numérique moderne, avec pour ambition claire de faire du Syndicat un acteur connu et reconnu du grand cycle de l'eau.

• Un site pensé pour l'expérience usager

Conçu en responsive design, le site s'adapte à tous les supports, avec une attention particulière portée au mobile, qui représente aujourd'hui 80 % des consultations. Son design moderne et épuré, harmonisé avec la nouvelle identité visuelle du Syndicat, s'appuie sur une arborescence claire organisée autour de quatre grandes thématiques : *Vos démarches*, *Le Syndicat*, *Le Territoire* et *Agir pour l'eau*. Un moteur de recherche et des boutons d'accès direct aux services les plus utilisés facilitent une navigation fluide et intuitive.

• Des démarches simplifiées

Le site a été pensé pour faciliter les échanges avec le Syndicat, notamment par le biais du développement de nombreux formulaires, mais aussi l'intégration d'un sélecteur de commune qui oriente automatiquement chaque usager vers le service clientèle dédié. Cette redirection personnalisée garantit un accès direct au bon interlocuteur.

• Pédagogie et préservation de la ressource en eau

Au-delà de sa dimension pratique, le site porte une véritable ambition pédagogique.

L'espace *Agir pour l'eau* met en avant les actions de protection réglementaires du Syndicat ainsi que ses initiatives de sensibilisation. Vidéos, infographies et espace documentaire complètent cette offre de contenus, aux côtés d'un accès direct aux réseaux sociaux du Syndicat.

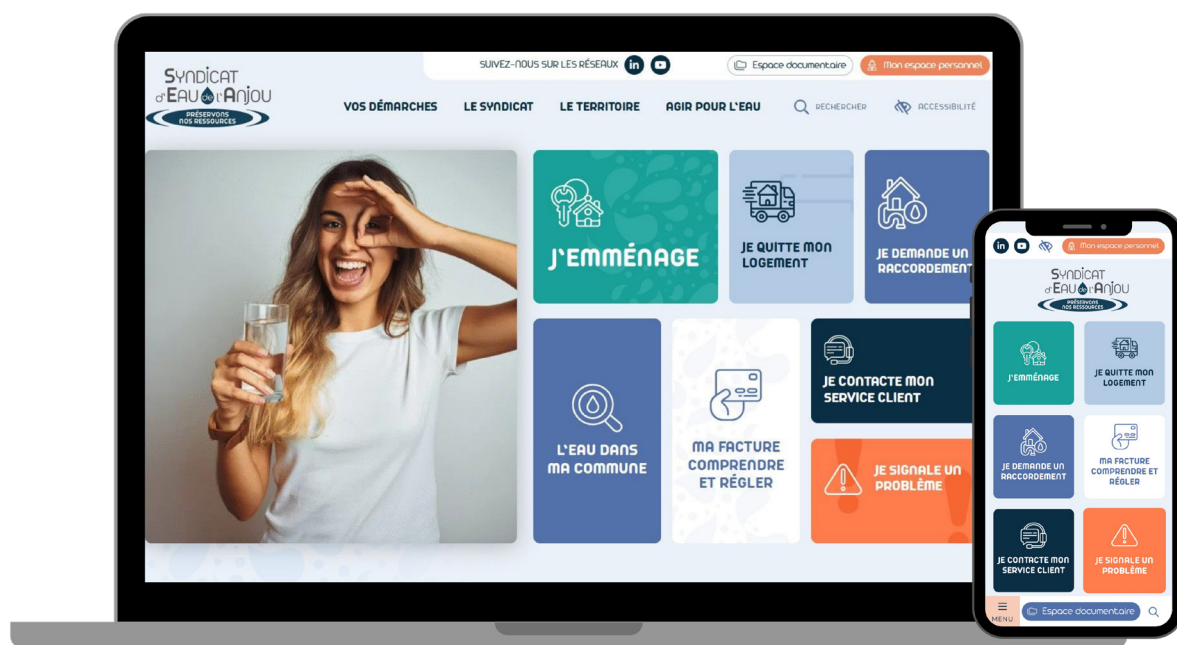
• Accessible, éco-conçu et sécurisé

Le site respecte le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité), garantissant une navigation inclusive pour tous, y compris les personnes en situation de handicap. Cet outil a également été développé selon les principes de l'écoconception numérique : contenus allégés, graphismes sobres, code optimisé et hébergement performant, afin de réduire son empreinte carbone. La protection des données personnelles, notamment via les formulaires en ligne, respecte le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

• Un outil évolutif

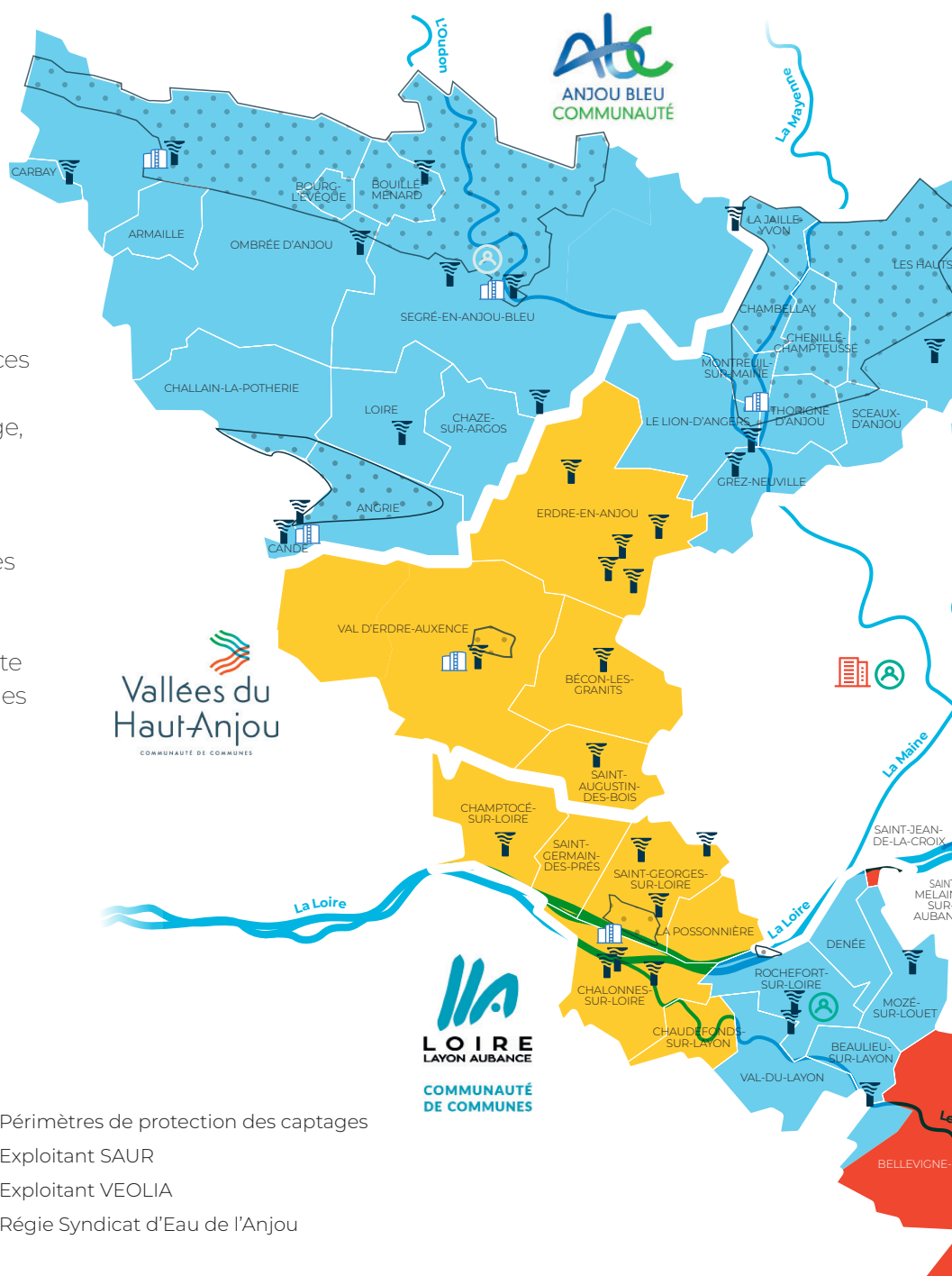
Bâti sur un gestionnaire de contenus open source, le site est conçu pour évoluer dans la durée : de nouveaux contenus et fonctionnalités pourront y être ajoutés au fil des besoins, afin de rester toujours en phase avec les attentes des usagers.

Avec cette refonte, le Syndicat d'Eau de l'Anjou franchit une nouvelle étape dans son engagement pour un service public numérique efficace, transparent et au plus près des attentes des usagers !



GARANT D'UNE EXPLOITATION PÉRENNE ET ÉCONOMIQUEMENT SOUTENABLE

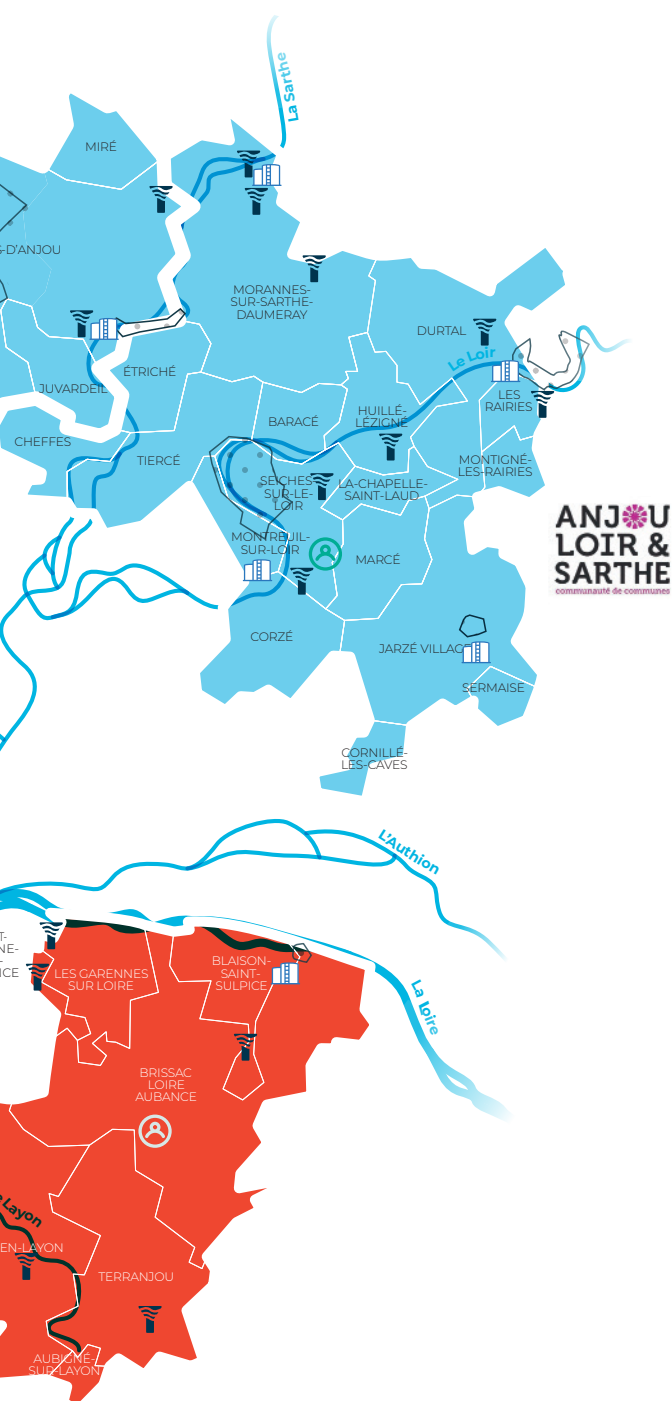
Doté de toutes les compétences en eau potable sur son territoire - production, stockage, distribution, préservation -, le Syndicat d'Eau de l'Anjou délègue l'exploitation de son service public à des entreprises privées spécialistes de l'eau potable (VEOLIA et SAUR) sur 80% de son territoire, et exploite le service en régie directe sur les 20% restants.



PATRIMOINE

Le patrimoine majoritairement rural est caractérisé par un linéaire important de réseaux : 5 000 km au total soit près de 70 mètres linéaires (ml) par abonné.

À titre de comparaison, nos voisins d'Angers Loire Métropole possèdent environ 2 400 km de réseaux pour 2 fois plus d'habitants desservis. (Source : ALM).



9,9 millions de m³

d'eau brute prélevés

17 captages

- 6 forages d'eaux souterraines,
- 5 puits dans la nappe alluviale de la Loire,
- 6 captages en rivière.



9 millions de m³

d'eau potable produits

12 unités de production



71 réservoirs

dont 29 châteaux d'eau

pour une capacité de stockage totale de 40 000 m³



32 stations de surpression

5 000 km

de réseaux d'eau



UNE EXPLOITATION PERFORMANTE

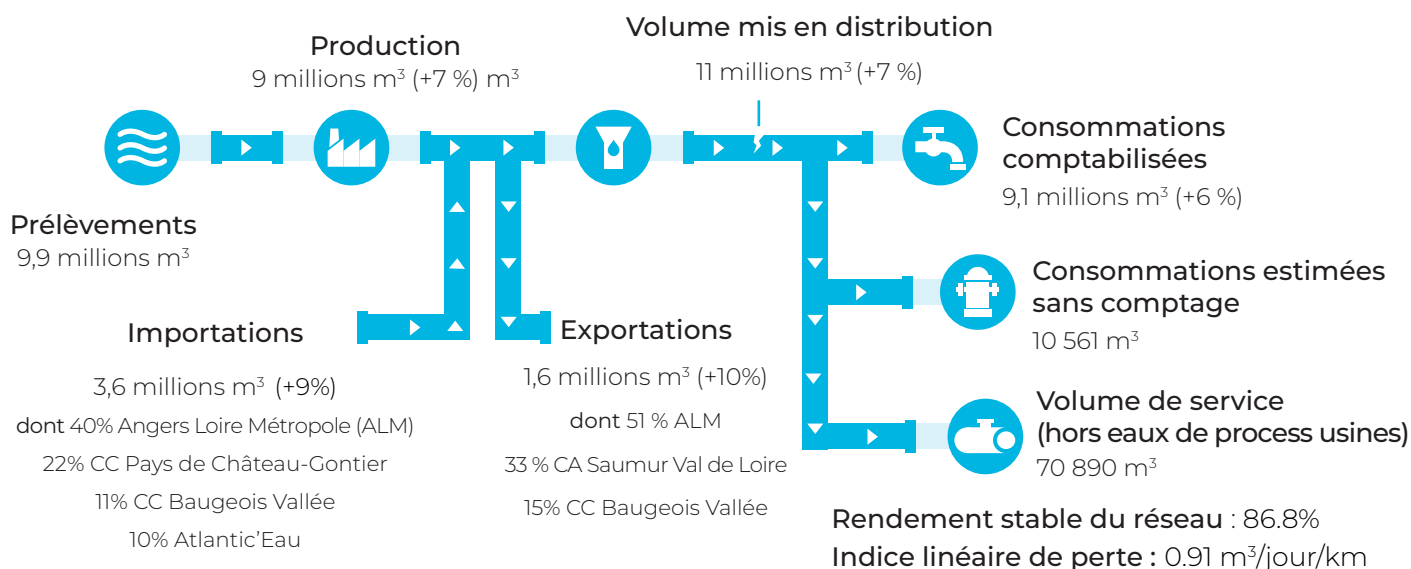
Une consommation à la hausse

Les secteurs d'exploitation sont restés stables en 2025, avec 5 délégations de service public et une régie syndicale, composée de 18 agents affectés.

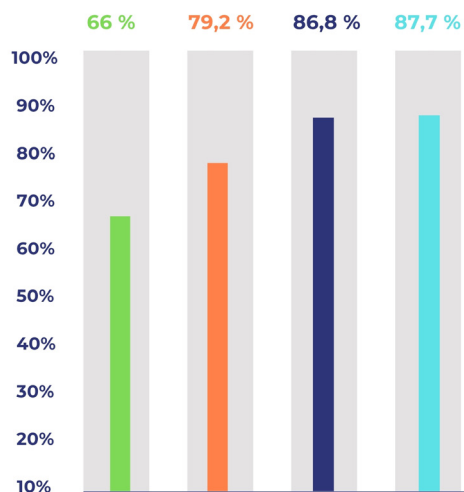
L'année 2025 a été marquée par une forte hausse des consommations d'eau.

L'augmentation à hauteur de 5.6% par rapport à 2024 est liée à un début d'été particulièrement chaud et sec. Ainsi les volumes mis en distribution ont augmenté de plus de 13% entre les mois de juillet 2024 et juillet 2025.

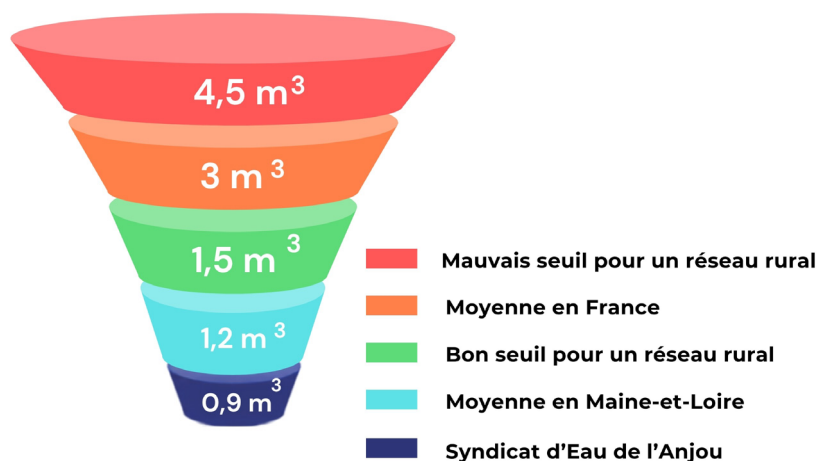
Réseau : état des lieux de notre rendement



Comparaison des rendements de réseau (en %)



Comparaison des indices linéaires de pertes (m³ perdus.s/jour/km)



■ Minimum réglementaire ■ Syndicat d'Eau de l'Anjou
■ Moyenne 2024 en France ■ Moyenne Maine-et-Loire

Actualités de l'exploitation en 2025

Événements marquants

• Mars :

- remontée des pompes d'exhaures de Chazé-Henry pour faire face à des niveaux d'eau trop importants engendrant des surdébits ;
- casse de la canalisation alimentant la commune d'Aubigné-sur-Layon, ayant entraîné des manques d'eau pendant quelques heures ;

- **Avril - Mai** : test du Feeder entre Angers Loire Métropole et Seiches-sur-Loir en situation d'exercice de crises, avec l'arrêt simultané des usines de Seiches-sur-Loir et de Durtal ;

- **Juillet** : mise en service d'un forage d'essai pour sécuriser la production des puits de Saint-Remy-la-Varenne ;

- **Août** : casse en plein champs d'une conduite stratégique en sortie du réservoir de Contigné, ayant engendré des manques d'eau localisés sur trois communes ;

- **Décembre** : incendie maîtrisé d'un ozoneur sur l'usine de Chauvon, sans impact sur la continuité de service.

Opération de réhausse d'une pompe d'exhaure réalisée sur le site de Chazé-Henry.



Évolution des contrats d'exploitation

Le contrat de délégation de service public du secteur du Layon est arrivé à échéance au 31 décembre 2025. L'année a donc été marquée par la préparation de cette fin de contrat et la transition vers de nouveaux contrats d'exploitation :

- Intégration par avenant des communes de Denée, Mozé-sur-Louet et de la commune déléguée de Rablay-sur-Layon au contrat de délégation de service public Sud-Est attribué à VEOLIA jusqu'au 31 décembre 2028. Cet avenant prévoit la reprise de la télérelève existante via la nouvelle technologie Lorawan.
- Nouvelle prestation de service attribuée à la société SAUR, jusqu'au 31 décembre 2028, pour l'exploitation du réseau, la relation clientèle et la pose de compteurs neufs sur les communes de Beaulieu-sur-Layon, Rochefort-sur-Loire et Val-du-Layon.



Déploiement de la télérelève

Dans le cadre de la modernisation de ses services, le Syndicat d'Eau de l'Anjou généralise progressivement la télérelève des compteurs d'eau sur son territoire, en partenariat avec ses deux exploitants, SAUR et VEOLIA. Fin 2025, 73 % des compteurs ont été équipés et 66% des abonnés disposent d'un service de télérelève opérationnel, soit plus de 100 000 habitants.

Grâce à la télérelève, service sans surcoût car inclus dans l'abonnement, les consommations sont transmises automatiquement et peuvent être consultées quotidiennement depuis les espaces clients des exploitants. Les usagers bénéficient ainsi d'un suivi plus précis de leur consommation, d'alertes personnalisées en cas de fuite ou de surconsommation, et d'une facturation fondée sur les consommations réelles.



Zoom sur l'exploitation directe : la régie syndicale

Le fonctionnement de la régie du Syndicat a été marquée par plusieurs faits majeurs :

- L'absence d'un directeur opérationnel durant une partie de l'année 2025,
- Le service clientèle de la régie a rattrapé les retards de facturation très importants engendrés sur l'exercice 2024 (> 6 mois) grâce à un plan d'actions ciblé sur les opérations de facturation. Au total, 2.7 Millions de m³, représentant 6.2 M€, ont ainsi été facturés en 2025, à comparer aux 1.6 M de m³ consommés annuellement sur la régie et aux 2.1 M€ facturés en 2024. Ce rattrapage de retard a entraîné des cumuls de factures significatifs sur l'exercice 2025, ayant engendré de nombreuses insatisfactions des abonnés concernés, notamment sur les communes n'ayant fait l'objet d'aucune facturation en 2024 (Le Louroux-Béconnais, La Possonnière, Bécon-Les-Granits et Chalonnes-sur-Loire).

Grâce à l'action de la Paierie Départementale, qui a été fortement impactée par la hausse des demandes d'aménagement de paiement de la part des abonnés, des échéanciers ont pu être mis en place pour le recouvrement des factures.

- La mise en place d'une équipe travaux, en charge des branchements, des réparations de canalisations et d'améliorations ponctuelles du réseau, via un recrutement et l'acquisition de matériels dédiés. Cette équipe prendra la suite de la société VEOLIA, qui réalisait les travaux depuis 2023, dans le cadre d'une prestation de service spécifique.
- La montée en compétence des équipes techniques et la réalisation de cycle d'astreintes en interne, sans recours à des prestations extérieures.
- Le changement et la reprogrammation de nouveaux outils de télégestion, afin de préparer la fin du réseau 2G.

Le développement d'outils informatiques permet :

- Une simplification du parcours de l'abonné, via le développement d'un nouvel espace abonnés.
- une meilleure cartographie du réseau et des interventions, via un nouveau système d'informations géographiques,
- de meilleurs suivis et pilotage des installations, via le développement d'un nouveau système de contrôle et d'acquisition de données en temps réel.

UNE HARMONISATION DU PRIX DE L'EAU PLUS SOLIDAIRE

Les tarifs de l'eau sont votés par le comité syndical chaque année en décembre pour l'année suivante. L'évolution des tarifs est liée à la politique de convergence tarifaire voulue par les élus visant un tarif unique en 2026 et prenant en compte :

- Le financement du Programme Pluriannuel d'Investissement à l'horizon 2030,
- La prise en compte l'inflation à hauteur de 2,1 % en 2025 et de 1,1 % en 2026,
- Les évolutions de consommations des usagers.

Le vote historique pour un tarif unique

Nous y sommes ! Après 6 années de convergence tarifaire, les élus ont voté le 12 décembre 2025 l'application d'un tarif unique de l'eau sur l'ensemble du Syndicat d'Eau de l'Anjou.

Un même prix pour tous, quelque soit les usages

À compter du 1^{er} janvier 2026, il n'existe plus aucune tranche tarifaire. La tarification se compose désormais d'une part fixe qui correspond à l'abonnement annuel d'un montant de 86,68 € et d'une part variable déterminée en fonction du volume d'eau consommé par l'usager s'élevant à 1,686 € par m³.

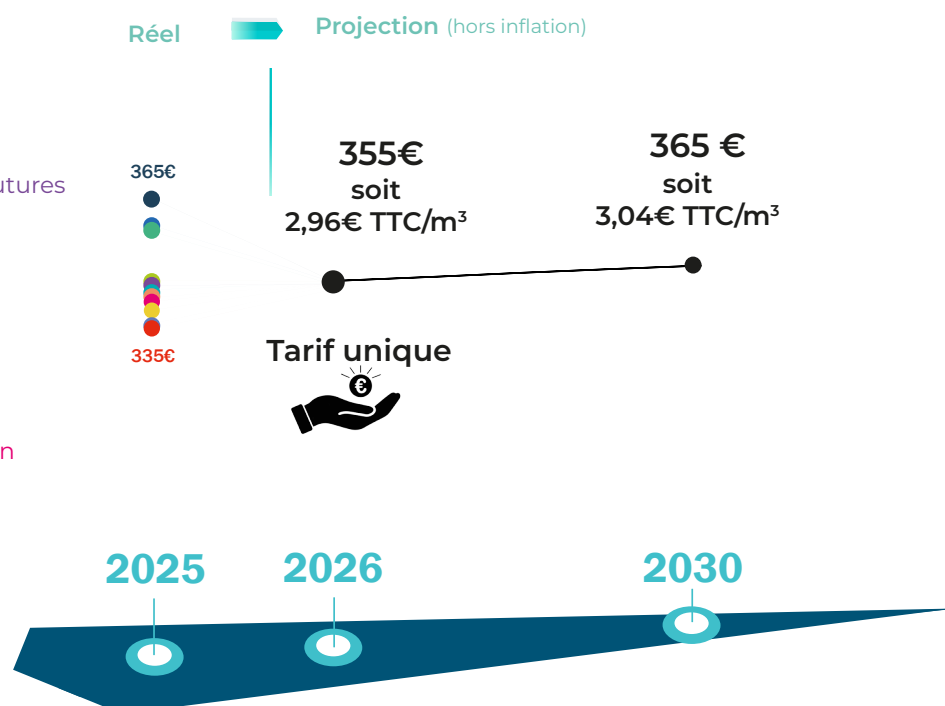
À ces tarifs s'ajoute la part destinée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ainsi en 2026, le tarif moyen de l'eau s'élève à 2.96 € TTC par m³ (2.90 € TTC en moyenne en 2025).

Projet d'harmonisation tarifaire

Basé sur une consommation de 120 m³ *

SECTEURS TARIFAIRES

Miré - Morannes
Châteauneuf-sur-Sarthe
La Cornuaille - Durtal
Segréen - Le Lion d'Angers
Loir et Sarthe - Tiercé
Brissac Loire Aubance - Coutures
Bierné - Nord Anjou
Layon
Le Louroux-Béconnais
Juigné-sur-Loire
Saint Jean-des-Mauvrets
Seiches-sur-le-Loir
Aubigné-sur-Layon
Chalonnnes-sur-Loire
La Possonnière - Villemoisin
Saint-Georges-sur-Loire -
Bécon-les-Granits
Cornillé-les-Caves
Bellevigne-en-Layon,
Chaufefonds-sur-Layon



* Tarifs détaillés dans le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service 2025 (RPQS)
Téléchargeable sur le site www.syndicat-eau-anjou.fr | rubrique « Espace documentaire »

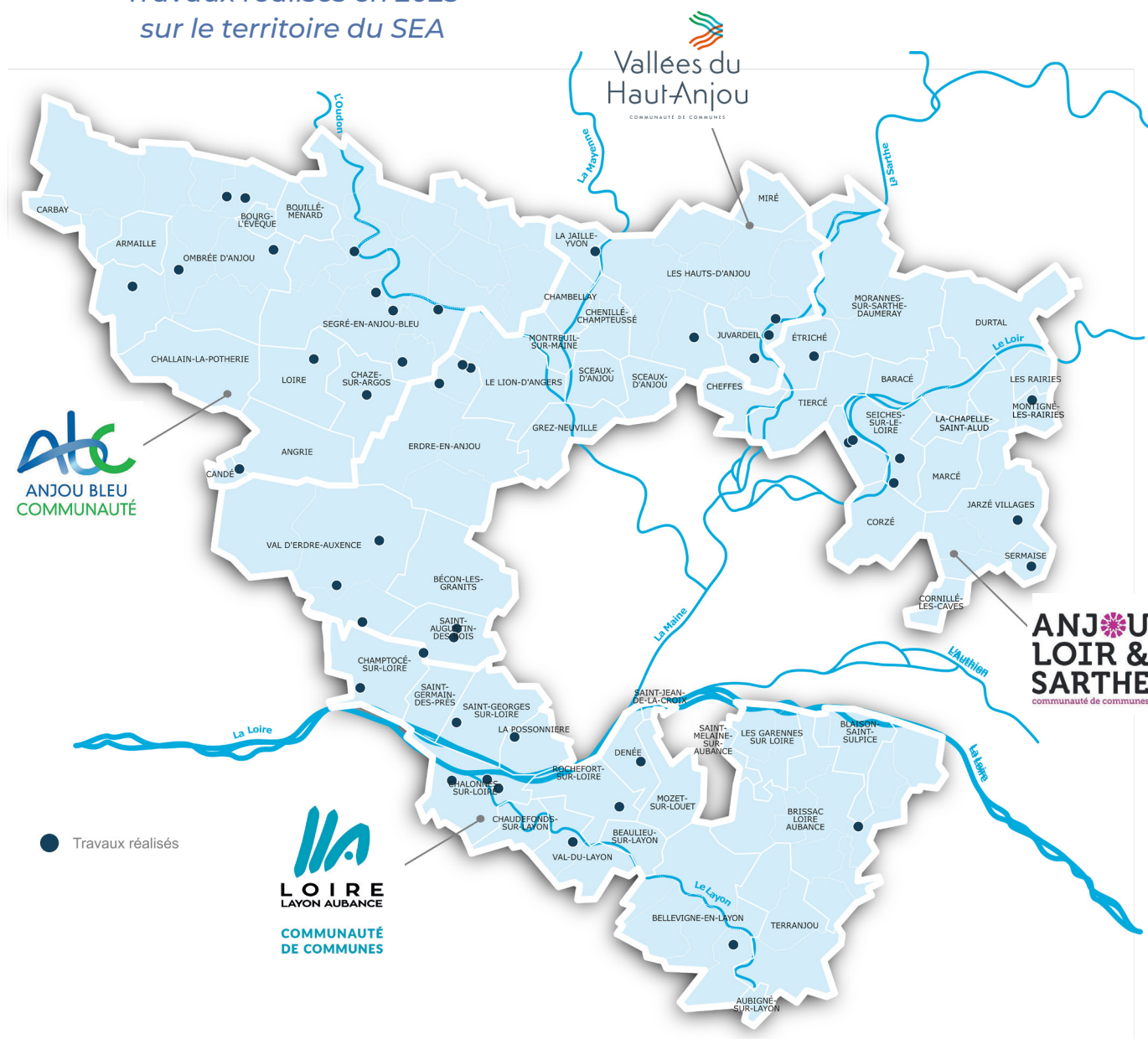
BÂTISSEUR SOLIDAIRE ET ENGAGÉ POUR L'AVENIR

RENFORCER ET SÉCURISER LA DISTRIBUTION D'EAU

En 2025, le Syndicat d'Eau de l'Anjou a engagé près de 12,2 M€ pour mettre en oeuvre son ambitieuse politique de travaux.

Ainsi, ce sont près de 45 km de réseaux et 550 branchements qui ont été renouvelés.

*Travaux réalisés en 2025
sur le territoire du SEA*



Ouvrages de stockage et production d'eau potable : anticiper les besoins et sécuriser le patrimoine

Une infrastructure d'avenir à Saint-Georges-sur-Loire

À l'horizon 2026, Saint-Georges-sur-Loire accueillera une nouvelle usine de production d'eau potable, moderne, performante et conçue pour répondre aux enjeux de qualité, de durabilité et de résilience climatique. Ce projet structurant, porté par le Syndicat d'Eau de l'Anjou, représente un investissement de 10 M€ et bénéficiera à près de 17 000 habitants du territoire.

• Remplacer une installation arrivée en fin de cycle

L'usine actuelle datant des années 1970 a connu plusieurs vagues de modernisation. Aujourd'hui, elle n'est plus en capacité de répondre aux évolutions des normes en matière de traitement des micropolluants et sa capacité de production est limitée.

Dans la même situation, les anciennes installations de Chalonnes-sur-Loire et Rochefort-sur-Loire ont été fermées. L'alimentation de ces communes est désormais assurée par une nouvelle canalisation de grande capacité, provisoirement raccordée à l'usine existante et sécurisée via Angers Loire Métropole. À terme, seule la nouvelle usine de Saint-Georges-sur-Loire alimentera ces secteurs.

• Un projet d'envergure pensé pour durer

Le chantier de la nouvelle usine a débuté en juin 2025 pour une durée de 18 mois, avec une mise en service prévue fin 2026. Le marché de construction a été attribué au groupement d'entreprises Stereau – Angevin – Actemium – Lépine.

Implantée face à l'ancienne usine, à proximité immédiate des forages, la future installation est conçue pour traiter jusqu'à 520 m³ d'eau par heure, contre 360 m³ actuellement. Elle intégrera des technologies de traitement renforcées contre les polluants émergents, notamment les métabolites, et restera évolutive pour s'adapter aux futures exigences réglementaires.

En raison de sa localisation proche de la Loire, l'édifice sera entièrement conçu pour rester fonctionnel en cas d'inondation, une stratégie essentielle pour garantir la continuité du service public dans un contexte de changement climatique.

• Une cérémonie pour marquer le lancement du chantier

Le 27 août 2025 s'est tenue la cérémonie de la première pierre, en présence des élus du Syndicat, d'élus locaux dont le Sénateur Stéphane Piednoir et la Députée Nicole Dubré-Chirat, ainsi que des partenaires du projet, notamment Philippe Guérin, représentant l'entreprise Stereau.

Ce moment symbolique a marqué le coup d'envoi officiel d'un chantier qui incarne la volonté du Syndicat d'agir pour un service public de l'eau durable, moderne et équitable.

Au-delà de la performance technique, c'est une vision de long terme qui s'écrit : celle d'un service public résilient, capable de s'adapter aux évolutions démographiques, environnementales et réglementaires, tout en maintenant un prix de l'eau accessible et une gouvernance de proximité.

Cérémonie de la première pierre de l'usine à Saint-Georges-sur-Loire le 27 août 2025.



Audit des ouvrages : la clé de voûte pour la connaissance du patrimoine

L'année écoulée a été marquée par une volonté renforcée de mieux connaître, diagnostiquer et anticiper l'évolution du patrimoine lié au stockage et à la distribution d'eau potable. Dans cette perspective, un audit des principaux ouvrages du territoire a été engagé, portant notamment sur les bâches de stockage, les châteaux d'eau et les stations de surpression. Cette démarche vise à disposer d'une vision consolidée de l'état du patrimoine, de ses niveaux de performance et de des besoins d'entretien ou de réhabilitation. Elle doit permettre de hiérarchiser les interventions

à conduire dans les prochaines années, en tenant compte à la fois de l'état des ouvrages, des enjeux de sécurisation de l'alimentation et des besoins en eau, en lien avec la capacité de financement du Syndicat.

Parallèlement, les études de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre relatives à la réhabilitation des châteaux d'eau de Mozé-sur-Louet et de Saint-Augustin-des-Bois ont été engagées. Ces opérations constituent des projets structurants pour la pérennisation et la sécurisation du patrimoine de stockage.

Un nouveau souffle pour le château d'eau de Saint-Augustin-des-Bois



Le projet de réhabilitation du château d'eau de Saint-Augustin-des-Bois revêt un enjeu particulier. À l'arrêt depuis près de dix ans, l'ouvrage faisait jusqu'alors partie des équipements non exploités. L'évolution démographique du secteur a toutefois conduit à réexaminer l'opportunité de sa remise en service. Sa réhabilitation est apparue comme un levier permettant de renforcer la sécurisation de la distribution sur ce secteur, tout en confortant la sécurisation de l'alimentation en eau potable depuis l'usine de production de Saint-Georges-sur-Loire.

Préparer les futurs équipements de la régie

Enfin, l'année a également permis d'engager les premières réflexions relatives aux futurs locaux de la régie à Saint-Georges-sur-Loire. Les premières études menées avec le maître d'œuvre ont permis de travailler à la définition des besoins des services et de poser les premières orientations fonctionnelles et techniques du futur équipement.

Cette phase constitue une étape préalable essentielle à la définition du projet, en permettant d'intégrer en amont les besoins liés aux activités de la régie, aux conditions de travail des agents, au stockage des équipements ainsi qu'à l'organisation des espaces nécessaires à l'exploitation quotidienne du service.

Projection des futurs locaux de la régie syndicale.



Une connaissance du patrimoine renforcée par la modernisation du Système d'Information Géographique

Afin de renforcer la fiabilité et la précision des données patrimoniales, le Syndicat a modernisé son Système d'Information Géographique et mené le projet "Classe A" sur le secteur de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance. Cette opération vise à améliorer la précision de localisation des réseaux entre les plans et la réalité sur le terrain.

Le développement d'un outil de mobilité pour les fontainiers facilite également la mise à

jour des données sur le terrain et contribue à une gestion patrimoniale plus dynamique et opérationnelle.

L'ensemble des actions engagées traduit une même ambition : mieux connaître le patrimoine, anticiper son évolution et programmer les investissements nécessaires pour garantir dans la durée la performance et la sécurisation du service public d'eau potable.

ENGAGEMENT INTERNATIONAL

Bâtitteur solidaire et engagé, le Syndicat d'Eau de l'Anjou poursuit son soutien auprès de trois associations engagées en Afrique, à travers

le versement d'une subvention de 2 000 € à chacune pour développer des projets solidaires et durables à destination des populations locales.



Agriculteurs français et
développement international
Maine-et-Loire



• Association AFDI - Agriculteurs Français et Développement International

L'association AFDI - Agriculteurs Français et Développement International - de Maine-et-Loire a accompagné des femmes victimes de violences de guerre en République Démocratique du Congo à travers la construction d'une chambre froide « zéro énergie ». Ce dispositif low-tech et autonome repose sur une structure de murs en charbon irrigués en continu, permettant de conserver les légumes frais de 10 à 14 jours sans électricité. En 2025, près de 9 200 kg de produits ont été stockés, générant près de 5 000 € de revenus pour les agricultrices.

Dans un contexte de guerre et de forte volatilité des prix, cette capacité à différer la vente s'avère stratégique pour sécuriser leurs revenus.



Réservoir d'eau et chambre froide pour la conservation des légumes produits par les agricultrices.

• Association La Tontine

L'association La Tontine a creusé un puits à main avec des panneaux solaires dans le village sénégalais de Salenguère (80 personnes) et installé deux bornes fontaines à proximité de l'école et dans un quartier non desservi en eau dans le village de Lompoul.

• Association Avec L'Éthiopie

Avec L'Éthiopie a foré un puits dans un village rural de 120 habitants et poursuit ses actions en faveur de l'accès à l'eau potable des populations locales dans la région de Debré Tabor au Nord de l'Éthiopie.

LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

Une diversité de ressources en eau

Le Syndicat d'Eau de l'Anjou dispose de 17 captages répartis sur l'ensemble de son territoire. En 2025, ce sont 9,9 millions de m³ d'eau qui ont été prélevés à partir de ces captages.

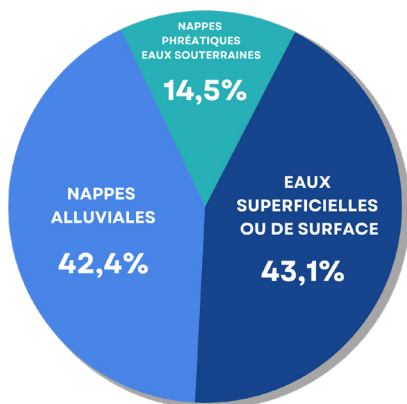
L'eau du Syndicat est captée à partir de 3 types de ressources différentes : les **nappes phréatiques** (sables du pliocène, nappe du Cénomanien et ancienne mine de fer de Chazé-Henry), la **nappe alluviale** de la Loire, et les **eaux superficielles** (l'Oudon, la Mayenne, la Sarthe et le Loir).

Grâce à un hiver 2024-2025 particulièrement pluvieux, les nappes souterraines ont bénéficié d'une recharge optimale. Malgré des conditions printanières sèches et des débits réduits sur certains cours d'eau, les nappes sont demeurées à de bons niveaux. Cette situation a permis de garantir un approvisionnement en eau potable sans difficulté majeure, malgré des mesures de restrictions imposées par la Préfecture pendant l'été 2025.

Carte des ressources en eau du territoire



Répartition de l'exploitation des ressources en eau du territoire



BON À SAVOIR

Même après un hiver humide, les cours d'eau de Maine-et-Loire restent vulnérables.

Un printemps sec peut en effet entraîner une baisse rapide des débits, notamment sur des rivières comme l'Oudon ou la Mayenne, très dépendantes des pluies récentes et soumises à de nombreux prélèvements. Les tensions hydrauliques peuvent alors réapparaître dès l'été.

Un contrôle strict pour une eau de consommation de qualité

L'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés en France. Elle fait l'objet d'un **suivi qualité très strict destiné à garantir la sécurité sanitaire**. En collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Syndicat applique une surveillance permanente par la réalisation de 1 000 prélèvements d'eau par an comprenant la recherche de près de 500 paramètres.

La potabilité de l'eau est définie selon 63 critères répartis en 5 grandes classes :

- Critères physico-chimiques (pH, T°, dureté, conductivité...)
- Critères organoleptiques (couleur, odeur, goût...)
- Critères microbiologiques (germes pathogènes, virus, bactéries, parasites...)
- Critères liés aux substances indésirables (nitrates, pesticides...)
- Critères liés aux substances toxiques (arsenic, cyanure, chrome, hydrocarbure...)

Pour chaque paramètre, une limite ou référence de qualité est fixée par la directive-cadre sur l'eau (DCE) à l'échelle européenne. En cas de non-conformité, et en fonction de leur nature, des actions correctives sont immédiatement appliquées afin de rétablir la qualité de l'eau.

Actuellement les grands enjeux du Syndicat sont :

• Les Chlorates

En 2025, un risque de formation de chlorates a été mis en évidence sur plusieurs secteurs du Syndicat utilisant de l'eau de Javel comme désinfectant en sortie d'usine. La formation de chlorates peut être limitée en renouvelant plus fréquemment l'eau de Javel ou en modifiant la technologie grâce à la mise en place de chlore gazeux. Un plan d'actions sera engagé dès 2026 pour prévenir ce risque.

• Les nitrates et métabolites de pesticides

Ce sont des résidus chimiques issus de l'agriculture conventionnelle qui sont de plus en plus présents dans les ressources. Cette pollution nécessite la mise en place d'actions environnementales pour protéger la ressource et des traitements adaptés (charbons actifs...). En 2025, une campagne exploratoire de 20 PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) sur l'ensemble des unités de distribution n'a mis en évidence aucun secteur non conforme sur le Syndicat.

TAUX DE CONFORMITÉ DE L'EAU DU SEA EN 2025



Des actions pour sécuriser la productivité des captages

Captages de Saint-Remy-la-Varenne : sécurisation des prélèvements en période de sécheresse

Un forage d'essai a été mis exceptionnellement en service en 2025 pour soutenir les puits existants. Des investigations ont été menées sur plusieurs forages d'essai afin d'étudier la possibilité de les utiliser de manière permanente comme soutien de secours.

Cette solution était envisagée afin d'assurer un maintien de la productivité du site même en cas d'étiage sévère de la Loire.

Les conclusions ont démontré qu'une utilisation pérenne de ces forages n'était pas envisageable sur le long terme pour permettre une exploitation viable (risques de colmatage et de qualité). Le Syndicat étudie désormais d'autres options.

Captages de Saint-Georges-sur-Loire : projet de création d'un nouveau puits à drains

En raison de sa faible productivité et de son manque de fiabilité en période d'étiage de la Loire pendant la période estivale, le Syndicat d'Eau de l'Anjou ambitionne de remplacer le puits P1, mis en service en 1975, par un nouveau puits à drains rayonnant plus performant.

Ce nouveau captage permettra de sécuriser l'alimentation en eau en période de sécheresse et d'augmenter la productivité annuelle pour répondre à la hausse des capacités

d'exploitation de la nouvelle usine.

Une analyse de faisabilité a permis d'estimer le potentiel du champ captant de Saint-Georges-sur-Loire pour l'implantation du captage.

Des sondages de reconnaissance ont été programmés en 2026 afin de confirmer ces hypothèses.

Aperçu du site de captage et des sites de production d'eau potable de Saint-Georges-sur-Loire.



Captages de Vritz-Candé : nouvelle opération de régénération des forages des Kiriaies

L'opération de nettoyage mécanique par brossage de 2024 n'ayant pas atteint les objectifs visés en termes d'amélioration de la productivité, une nouvelle intervention a été programmée en octobre 2025 incluant un traitement mécanique par ondes de choc.

Le procédé consiste à injecter un gaz neutre sous pression dans le tubage afin de créer des impulsions hydrauliques permettant de décolmater plus efficacement le massif filtrant. L'intervention a été un succès et a permis un gain de productivité de 44% pour un premier forage et 102% pour le deuxième forage.

Campagne de nettoyage des forages du 13 au 20 octobre 2025.



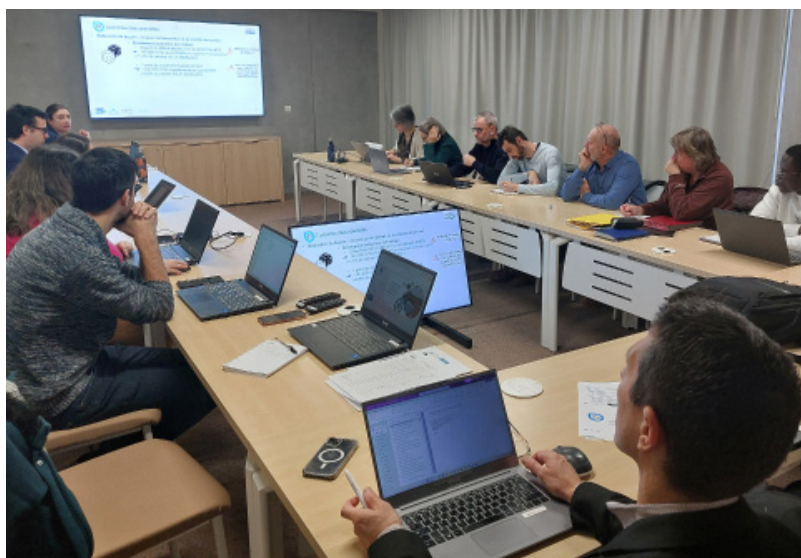
Un plan d'actions pour préserver la ressource en eau

L'eau potable de demain : une étude pour anticiper les défis climatiques

Face aux enjeux climatiques croissants, le Syndicat d'Eau de l'Anjou a démarré en avril 2024 une étude pour anticiper les impacts des évolutions climatiques sur les ressources en eau potable et proposer des actions concrètes pour sécuriser leur exploitation dans les années à venir.

Les dernières phases de cette étude (phases 3 et 4) ont été présentées en 2025 en comité de pilotage constitué d'élus et techniciens du Syndicat, d'acteurs locaux de l'eau et des services de l'État.

Ces phases ont permis d'établir un bilan prospectif des besoins et ressources, mais aussi d'identifier des leviers d'actions pour en assurer l'équilibre. Cette étude sera finalisée en 2026.



Présentation de la phase 3 de l'étude en comité de pilotage le 16 décembre 2025 au siège d'Anjou Bleu Communauté.

L'enjeu de la protection des captages prioritaires

Le premier Contrat Territorial Eau (CT Eau) du bassin versant de l'Erdre (2023-2025) s'est achevé fin 2025.

Si la qualité de la nappe souterraine reste insuffisante, cette année constitue une phase de préparation décisive.

Des avancées majeures, notamment autour du captage des Thuyas, site prioritaire pour la Région Pays-de-la-Loire, ont permis de poser les bases d'un plan d'actions plus efficace pour les années à venir :

- Un **nouveau plan d'actions** plus ambitieux a été préparé pour la suite : l'Accord de Territoire Eau du bassin versant de l'Erdre qui prendra le relais dès 2026 pour une durée de 3 ans. Pour le soutenir, les moyens financiers ont été doublés par rapport au CTEau.
- Des étudiants en agronomie (ISTOM) ont mené une **étude** pour identifier l'origine des pollutions touchant le captage des Thuyas. Leurs résultats, présentés fin 2025, aideront à mieux cibler les actions futures.



Présentation des enjeux de territoire aux étudiants de l'ISTOM par la responsable de la ressource en eau du SEA le 17 septembre 2025.

- En septembre 2025, une **rencontre** a été organisée avec les services de la Préfecture de Maine-et-Loire et de la Direction Départementale du Territoire pour présenter aux agriculteurs le projet d'arrêté Zone Soumise à Contraintes Environnementales - ZSCE- concernant le captage des Thuyas.

Ce temps d'échanges avait une double vocation : les informer sur les contraintes et les objectifs de l'arrêté, mais aussi répondre à leurs interrogations. La mise en œuvre de cet arrêté est prévue en septembre 2026.

Présentation des mesures du projet d'arrêté ZSCE aux agriculteurs par les élus du SEA et les services de l'État le 24 septembre 2025.



EN PERSPECTIVE

En 2025, les élus du Syndicat se sont engagés pour renforcer l'action en faveur de la préservation de la ressource à travers l'embauche à partir de 2026 d'un animateur ressource. Ce renforcement des moyens humains vise à accompagner les acteurs locaux dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions de l'Accord de Territoire Eau et de l'arrêté ZSCE.

Syndicat d'Eau de l'Anjou

12 rue Joseph Fourier – 49070 Beaucouzé

Tel. 02 41 34 34 00

contact@syndicat-eau-anjou.fr

www.syndicat-eau-anjou.fr

